



DIPLÔME

Certificat de compétence Coordinateur en structure médico-sociale

Code : CC11500A



Niveau d'entrée : Aucun

Niveau de sortie : Aucun

ECTS : 20

Déployabilité

Package : Formation pouvant se suivre en s'inscrivant à un "package" (groupe d'enseignements indissociables)

Objectifs pédagogiques

L'organisation et le fonctionnement des établissements et des services sanitaires et médico-sociaux sont conditionnés par l'évolution constante des réglementations qui les fondent et les encadrent, de même que par de nouvelles formes de régulations (financements, contrats). La fonction de coordination, telle que proposée par ce certificat de compétence, renvoie à cette capacité d'adaptation au contexte institutionnel et à l'exigence croissante de qualité des services, tant sur le plan du management des équipes que de l'accompagnement des personnes accueillies. La fonction de coordination s'intègre donc dans le cadre de la politique interne et externe des structures, par le biais de la contractualisation (contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens - CPOM), de la coopération (groupements de coopération sociale et médico-sociale- GCSMS) et des nouvelles organisations du travail.

Compétences et débouchés

Exercer le métier de coordinateur en structure sanitaire ou médico-sociale.

- Appréhender les particularités professionnelles du coordinateur (trice) en structure sanitaire ou médico-sociale et développer un professionnalisme spécifique ;
- Participer activement à la gouvernance de l'établissement ;
- Se situer dans le contexte réglementaire et l'environnement sanitaire ou médico-social spécifique ;
- Développer des méthodes de travail favorisant la mise en œuvre du projet de soins et de vie en garantissant la qualité des prestations ;
- Optimiser la gestion et la coopération de l'équipe.

La validation du certificat permet d'accéder directement à la deuxième année de la licence professionnelle mention management des organisations spécialité gestion des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Prérequis et conditions d'accès

Prérequis :

- Niveau bac requis (au minimum)
- Avoir une expérience significative dans le domaine sanitaire ou médico-social ;
- Exercer dans une structure sanitaire ou médico-sociale (établissement ou service) depuis 1 an au moins en assurant ou en souhaitant assurer des fonctions de coordination.

Cette formation est accessible à des professionnels qualifiés du secteur sanitaire et médico-social exerçant au sein :

- des établissements et services sociaux ou médico-sociaux (ESSMS) visés à l'article L.312-1 du code de l'Action sociale et des familles (CASF) -chapitre V du titre 1er du livre III ;
- de certains établissements répertoriés dans le « Fichier national des établissements sanitaires et sociaux » dit « répertoire FINESS ».

En cas d'exercice dans une structure exclusivement sociale, chaque demande sera étudiée au cas par cas pour l'accès à la formation.

Le CC est accessible à Paris, en région Grand-Est, Centre Val de Loire, Hauts de France. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site internet : <http://gestion-sante.cnam.fr>

MENTIONS OFFICIELLES

Mots-clés

[Ressources humaines et organisation](#)

[Démarche qualité](#)

[Management des activités](#)

Informations complémentaires

Type de diplôme

[Certificat de compétence](#)

Code NSF

331p - Organisation et gestion des services médicaux

Formacode

Encadrement santé [43435]

Code du parcours

CC11500A

Modules d'enseignement

- [Environnement législatif, économique et politique des établissements médico-sociaux](#)
- [Méthodologie de conduite de projets en secteur médico-social, sanitaire ou social](#)
- [Management des organisations et ressources humaines en secteur médico-social, sanitaire et social](#)

Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.

Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.

Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.

Information non disponible, pour plus d'information veuillez [contacter le Cnam](#)